

Le Tigre déconfiné

Le magazine du Comité de l'Histoire du Lycée Clemenceau de Nantes

Numéro 79 – Le 11 juillet 2026

Jacques Paris et Cécile Kohler

**Le récit de plus de trois années
de détention, comme otages d'Etat,
raconté aux élèves du Lycée**

L'ancienne chapelle du Lycée était comble ce jeudi 28 mai 2026. 155 élèves étaient là avec leurs professeurs pour écouter Jacques Paris et Cécile Kohler.

La télévision de France 2 filmait et on lui doit le verbatim de ces deux heures d'échange intense.

Jacques et Cécile tenaient, et tiennent toujours, à témoigner de leur long calvaire enduré que rien ne justifiait.

Responsable de la publication : J.-L. Liters
jeanlouis.liters@gmail.com



Les mots de bienvenue du Proviseur Frédéric Couturier

« Mesdames, messieurs, chers membres du comité de soutien, du comité de l'histoire. Que j'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir, chère Cécile Kohler, cher Jacques Paris, en introduction de votre prise de parole qui, je crois, est très attendue. Et j'ai tout simplement envie de vous dire bienvenue chez vous ! Particulièrement à vous, M. Paris, qui avez été élève, puis professeur, en traversant les locaux, c'est presque vous qui m'avez fait la visite du lycée. On est vraiment très heureux de vous accueillir tous les deux au lycée. C'est une grande chance, je vais le dire tout de suite, c'est vraiment une grande chance pour nous, pour nos élèves de pouvoir écouter votre témoignage. Vous qui avez été détenus pendant trois ans et demi, enfermés dans quelques mètres carrés dans les prisons iraniennes, puis retenus, en tout cas assignés à résidence à l'ambassade de France à Téhéran pendant quelques mois. Votre retour en France il y a quelques semaines, et là je vais me faire le porte-parole peut-être de la totalité de la communauté éducative nationale, a été vraiment un immense soulagement de pouvoir retrouver deux de nos professeurs sur le territoire national. Vous allez ce matin vous exprimer, je pense que c'est important et je l'ai souvent entendu dans vos prises de parole récentes, mais vous allez vous exprimer en femme et en homme libres. Et je pense que c'est extrêmement important de pouvoir le préciser aujourd'hui. Merci en tout cas, et je vais m'arrêter là parce que le plus important c'est qu'on vous écoute. Merci à vous d'avoir accepté de témoigner, d'avoir réservé votre première prise de parole pour le lycée Clemenceau. On est vraiment très heureux et je propose, mesdames, messieurs, qu'on puisse les applaudir avant que tout se démarre. »



Otages d'État, notre histoire n'est pas un accident mais le résultat d'un système

Introduction

Jacques Paris

Tout d'abord, comme il convient, je vous salue tous. Je vous remercie d'être venus nous écouter aujourd'hui. C'est pour nous et pour moi en particulier avec une émotion particulière que je prends la parole devant vous. Il y a longtemps que je ne me suis pas adressé à des élèves. Comme Monsieur le proviseur vient de le dire, j'ai longuement été affecté ici où j'ai essayé de transmettre les mathématiques et même de les faire aimer. Je ne sais pas si j'ai réussi tout ça.

En tout cas, on a tous l'attachement à être utiles. Et aujourd'hui, la question est, après ce qui nous est arrivé, en quoi pouvons-nous être utiles ? Nous pensons que nous pouvons être utiles en témoignant de ce qui s'est passé. Nous pouvons être utiles non seulement en faisant le récit de ce qu'il s'est passé, mais en expliquant ce qui s'est passé, pourquoi ça s'est passé. En expliquant que nous ne sommes pas un cas particulier. Nous sommes les victimes d'un système. Et c'est cela que nous voulons vous expliquer aujourd'hui. Derrière tout cela, il y a un système.

Et derrière ce système, il y a une réflexion à avoir. Quelles sont nos valeurs, quels sont nos principes, pourquoi, par exemple, la liberté d'expression, la liberté de l'opinion sont des choses fondamentales.

Le 7 mai 2022, alors que nous nous rendions à l'aéroport de Téhéran pour prendre l'avion du retour, notre taxi a été bloqué par deux véhicules. Des hommes en sont descendus, ont ouvert la porte du taxi, nous ont arrachés du véhicule.

Cécile a été amenée dans un véhicule et moi dans l'autre, menottés et les yeux bandés. Les hommes ne se sont pas présentés, n'ont pas présenté de mandat. Ils nous ont conduits vers un lieu inconnu. Et là a commencé un premier interrogatoire. Puis au petit matin, on nous a à nouveau bandé les yeux et on nous a transportés vers la prison d'Evin. La prison d'Evin c'est un des hauts lieux de détention des prisonniers politiques, des prisonniers d'opinion, des opposants, de tous ceux d'ailleurs dont le régime estime qu'il doit les arrêter. En Iran, il faut que vous compreniez une chose... En France, si on vous arrête, il y a un mandat. Si on vous arrête, c'est donc qu'il y a une qualification d'un délit ou d'un crime.

Mais en Iran, non, ce n'est pas du tout comme ça que ça marche. Si on vous arrête, c'est parce que le régime a estimé qu'il est nécessaire de vous arrêter pour les besoins de son fonctionnement. Je vais donner deux exemples. Si vous diffusez sur Instagram une photo ou une vidéo d'une manifestation, on va vous arrêter. Ou bien, vous avez 18 ans, donc ça se rapproche de vos âges, et pour des raisons personnelles, vous décidez de vous convertir au christianisme. C'est un crime. On vous arrête. C'est ce qui est arrivé à un de mes codétenus. C'est la réalité du système. Il y a bien d'autres exemples.

Nous avons été détenus dans ce qu'on appelle le quartier 209 de la prison d'Evin. C'est le centre d'interrogatoire des services de renseignement de la République islamique, c'est-à-dire que c'est un endroit où on reste au maximum trois mois. Nous, nous avons été détenus à cet endroit 1277 jours. C'est un endroit où vous êtes enfermés, soit en isolement, ce qui nous est arrivé les trois premiers mois, soit à plusieurs, jusqu'à cinq, mais toujours dans 9m².

Quand je dis isolement, cela veut dire que vous ne voyez personne, à part les gardiens qui viennent vous donner un manger, vous ne téléphonez pas à l'extérieur.

Et si vous n'êtes pas en isolement, vous êtes entassés, dans un endroit qui fait 9 mètres carrés, jusqu'à 5. Alors si vous bougez, vous touchez quelqu'un d'autre.

La troisième chose que je voudrais vous dire, en guise de présentation, c'est que si nous avons été arrêtés, c'était une pratique. Un temps il y avait sept Français. Maintenant, il n'y en a plus. Mais il y a d'autres nationalités, parce que la République islamique pratique ce qu'on appelle la prise d'otage d'État. Ils arrêtent des étrangers et après, ils les monnaient. Pas forcément contre de l'argent, mais aussi pour l'échange de prisonniers, diverses contreparties diplomatiques. Il se trouve que nous étions au mauvais endroit, au mauvais moment et que c'est tombé sur nous.

Et puis, il faut parler des méthodes. Ce qui compte, en Iran, ce n'est pas la preuve. Le fondateur de la République islamique d'Iran, l'Ayatollah Khomeini, lorsqu'il a mis en place les tribunaux révolutionnaires islamiques, a notamment déclaré l'aveu est la meilleure preuve. Et donc, à partir de là, ce qui compte, c'est... selon une paraphrase d'un autre, un autre chef de la répression, c'est « Donnez-moi un homme, je trouverai son crime ». C'était le chef de la répression de l'URSS stalinienne.

En Iran c'est la même chose : dès que vous êtes entre leurs griffes, ils vont inventer des accusations. C'est ainsi que nous avons été accusés d'être, entre autres choses, des agents de renseignement - des collaborateurs du Mossad, c'est venu plus tard - des organisateurs de manifestations. On nous a même gratifié, alors que nous étions en prison depuis six mois d'être les initiateurs du mouvement « femme, vie, liberté ». Ça a été dit à la télé iranienne.

Nous ne sommes pas un cas particulier. Leurs méthodes, c'est un protocole systématique qui est appliqué à tous les prisonniers qui passent au centre de détention 209. Méthode d'isolement, d'interrogatoire, éclairage 24h sur 24, vous dormez par terre, vous êtes menacé, vous êtes placé dans une situation d'incertitude absolue. On vous repose dix fois les mêmes questions. On vous menace, par exemple on me disait « coupe pas tes ongles, ils ont des méthodes pour ça ».

En droit international, il existe la convention contre la torture. En droit international les méthodes qui nous ont été appliquées relèvent de la torture. Torture psychologique. Et même un peu plus puisqu'ils m'ont enfermé dans une cellule de 4 mètres carrés à peu près, surchauffée, sans aération. Alors je vivais nu. Pour respirer, vous savez, sous la porte, il y a toujours un petit espace. Donc, je m'allongeais pour respirer l'air frais qui passait sous la porte.

Notre démarche est simple. Nous, on veut dire la vérité. Et je me permets de vous dire une citation de Jean Jaurès qui, dans ma vie personnelle, a une grande importance. C'est un très beau texte, je ne peux pas vous le lire en entier parce qu'il est très long. Oui. La phrase la plus connue, c'est « le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire, c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques ». Et s'il y a une conviction que nous tirons de cette l'expérience, c'est que la vérité, c'est essentiel. Et qu'il ne faut pas sortir de là. Il n'y a pas de vérité alternative, il n'a pas de vérité parallèle, il n'y pas de faits alternatifs, il y a la vérité. Et la vérité, ce sont les faits, et c'est ce que nous vous expliquons aujourd'hui.





Une théocratie fondée sur la tutelle du « guide suprême » sur le peuple

Cécile Kohler

Mes codétenues m'ont dit qu'elles aimaient beaucoup la France, et en particulier à cause de la Révolution française. Elles disaient Evin c'est notre Bastille, et le jour où Evin tombera, on sera libres. Pour les Iraniens, la France, c'est une République laïque.

Parce que la République islamique est une théocratie, un gouvernement dirigé par quelqu'un qui se présente comme le représentant de Dieu. Alors pour comprendre la théocratie iranienne, il faut remonter à ce qu'est le chiisme. Le chiisme duodécimain ou plus simplement le chiisme des douze imams, c'est la croyance que le Coran est un texte complexe qu'il faut pouvoir interpréter. Au moment où Mahomet, le fondateur de l'Islam, est mort, il y avait la question de la succession. Qui allait succéder à Mahomet ? Et donc pour simplifier il y a deux groupes.

Les sunnites dont le chef de file était Aboubaker, le beau-père de Mahomet et d'autre part Ali qui était son gendre.

Aboubakar était pour la tradition, « Sunni » ça veut dire tradition, donc le Coran en lui-même suffit aux fidèles. Les chiites considéraient que le Coran était un texte complexe à interpréter et qu'il était nécessaire d'avoir un Imam. Imam ça veut-dire guide. Donc ils considéraient qu'ils avaient besoin de guide pour éclairer leurs croyances. De là l'idée qu'Ali, le gendre du prophète, devait les guider. Les chiites pensent qu'Ali et ses descendants doivent guider les croyants. Le douzième imam s'appelait Mahdi. Les chiites pensent qu'il a disparu durant son enfance, en l'an 874. Ils attendent son retour, parce que lui seul peut les guider. Mais pendant l'absence de Mahdi ce sont les ayatollahs, c'est-à-dire des chefs religieux qui sont reconnus pour leur connaissance du texte, du Coran, qui aident les fidèles.

Khomeini a transformé cette doctrine religieuse en une doctrine politique. Il a dit, moi je serai l'imam qui va diriger le peuple. Il a dit : « la tutelle sur la nation et la tutelle sur un mineur, c'est-à-dire sur un enfant, ne diffèrent pas quant à leur fonctionnement. »¹ « le gouvernement islamique ». Il a dit moi je vais guider le peuple, je vais diriger la société. Je parle au nom de Dieu et en l'absence de l'imam qui a disparu, qu'on appelle en Iran l'Imam caché, c'est moi qui vais prendre la direction des opérations et qui vais tout décider. C'est ce qu'on appelle « la tutelle du guide », le *velayat-e faqih* en persan, le fondement du régime de la République islamique. Alors si vous voulez c'était un peu comme si quelqu'un disait, pour les chrétiens, « en attendant le retour de Jésus, je vais diriger l'État et votre vie. »

La constitution de la République islamique octroie tous les pouvoirs au guide. Il dirige les forces armées. Il nomme le chef du pouvoir judiciaire. Actuellement, ce dernier s'appelle Ejei. C'est un religieux. C'est la condition pour être chef du pouvoir judiciaire. En janvier 2026 il y a eu des manifestations en Iran massives parce que le peuple en avait assez de ce régime, parce que les prix s'envolaient, le niveau de vie de la population était de plus en plus bas... Les gens se sont mobilisés. Vous savez aussi que la foule a été réprimée. Les forces de police ont tiré à vue sur les manifestants à la mitrailleuse. Et Ejei a dit, le chef du pouvoir judiciaire, « Si vous êtes dans la rue, ça veut dire que vous êtes criminels ». Ejei est la main armée du guide.

¹ Ruhollah Khomeini, *Le Gouvernement islamique*, 1970.

Le guide contrôle les médias. Dans ma prison, j'ai parfois eu accès à la télévision iranienne. Il faut vous imaginer un pays dans lequel toutes les chaînes de télévision sont contrôlées par le pouvoir. Ça veut dire que certains jours, à la télévision iranienne, vous voyez exactement la même chose, quelle que soit la chaîne sur laquelle vous zappez, notamment les jours de fêtes religieuses.

Donc il n'y a aucune liberté de la presse, absolument aucune. Évidemment, j'anticipe un peu, tout journaliste indépendant est potentiellement un criminel.

Certains disent qu'il y a le suffrage universel en Iran. Le président de la République est élu. Les membres du parlement sont élus par le peuple. Mais toutes les candidatures sont examinées par le conseil des gardiens de la révolution dont 50% des membres sont nommés par le guide suprême et 50 % par le chef de la justice. Voilà comment fonctionne le régime de la République islamique.

Le peuple ne décide rien, c'est le guide qui dirige tout.



Le système judiciaire iranien : le bras armé du guide suprême

Cécile Kohler

Une société de sondage qui s'appelle *Gamaan*, soutenue par une organisation des droits de l'homme pour l'Iran, a montré que 70% de la population au moins était défavorable à la République islamique, mais aussi que seulement 32% des Iraniens s'estimaient musulmans chiites. Il y a 8% d'Athées, par exemple. Ce sont des sondages qui sont menés de manière confidentielle parce que les gens n'osent pas le dire. Donc, pourquoi ça tient, alors qu'il n'y a que 30% de personnes qui sont favorables au régime, alors qu'il n'y a 32% de personnes qui dit je suis musulman chiite? Et bien c'est parce que le système judiciaire iranien est une terrible machine à détruire. Jacques en a déjà un peu parlé; l'année dernière, il y a eu plus de 1600 exécutions. L'Iran est le deuxième pays au monde en termes de condamnations à mort.

C'est le Tribunal Révolutionnaire Islamique qui occupe cette fonction de répression de la population. C'est ce tribunal d'exception. C'est ce tribunal qui nous a jugés.

Comment ça fonctionne ? Prenons l'exemple d'un monsieur qui s'appelle le juge Salavati. Il est très célèbre, parce que c'est un homme qui envoie justement des gens à la pendaison. Rien que pour cette année, il a déjà 14 condamnations à mort à son actif. Les Iraniens l'appellent « le juge de la mort ». Il n'est pas le seul. Plusieurs juges iraniens portent ce surnom. Salavati a commencé à officier dans les années 90. Il a des dizaines de pendaisons à son actif. Il est sur la liste noire de l'Union européenne. Et il y a autre chose qui est intéressant, c'est qu'il n'a aucune formation en droit. Pourquoi ? Parce que, en fait, les audiences se déroulent de manière expéditive. Il interdit absolument l'accès à des avocats indépendants. Nos familles ont choisi des avocats en Iran, qui sont des gens très courageux. Mais le juge a décidé que ces avocats-là n'avaient pas le droit de nous représenter. Les services de renseignement ont fait appel à des avocats, pour faire croire qu'il y avait un droit à la défense en Iran. Ces prétendus avocats étaient des auxiliaires des services de renseignement. Ils nous disaient : « vos familles ne doivent pas parler aux médias ».

Le juge Salavati, connu pour son usage de la torture, physique mais surtout psychologique, son objectif c'est d'extorquer des faux aveux.

Pourquoi ? Il faut remonter un peu dans l'histoire. Après la fondation de la République islamique, Khomeini a décidé de supprimer toute opposition politique. En Iran, il n'y a ni parti ni syndicat. Il a créé le tribunal révolutionnaire islamique pour condamner à mort tous ceux qui pouvaient lui entraver la route. Le 20 janvier 1982, dans un discours intitulé « Le perfectionnement moral et les problèmes de la révolution » Ruhollah Khomeini déclarait :

« Ceux que les tribunaux condamnent à mort sont purifiés par cette peine. S'ils sont exécutés, ils rencontrent Dieu purifiés ; la peine est une miséricorde pour eux. (...) »

L'Iran islamique n'a tué personne jusqu'à présent. L'Iran islamique a seulement purifié. Ceux qui sont purifiés doivent nous remercier de les avoir purifiés. »

Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que, c'est ce que je vous disais, la justice n'est pas indépendante de la religion. La République islamique est considérée comme un corps saint et le criminel comme un pécheur, un virus qui menace la sainteté de ce corps.

Les opposants politiques sont, par exemple, accusés de Corruption sur la terre de l'ordre de Dieu. Ce fut l'une de nos accusations. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire quelqu'un qui, en terre d'islam, s'oppose à l'islam. Nous, on n'a rien dit, on n'a rien fait qui donne l'impression qu'on n'avait quelque problème avec l'islam. Mais la République islamique a décidé qu'il fallait nous condamner.

Cette accusation de corruption de « l'ordre de Dieu sur terre » elle débouche directement sur une condamnation à mort. Comme un autre chef d'accusation « inimitié à l'égard de Dieu ». Vous êtes un virus et on vous élimine. C'est l'idée.

Il y a quelques semaines, ils ont accusé un jeune homme de 19 ans « d'inimitié à l'égard de Dieu ». Puis ils l'ont pendu. C'était un champion de lutte. La lutte en Iran, c'est le sport national. C'est quelqu'un qui était extrêmement aimé et célèbre. Ils l'ont accusé d'avoir tué un membre des forces de police. Il y avait des témoins oculaires qui l'avaient vu ailleurs, chez son oncle, mais ça n'a pas d'importance, il a été pendu le 19 mars 2026. C'est un exemple parmi d'autres.

De la « tutelle du guide », l'idée que le guide dirige la nation au nom de Dieu, dérive la justification de la suppression de toute opposition au régime islamique, considérée comme un virus, comme un affront à Dieu.

Tous les droits individuels reconnus dans la Constitution iranienne, le droit au silence, la présomption d'innocence, le droit à la défense, sont conditionnés au respect de l'ordre établi. Comme tous les autres détenus en 209, nous avons été privés du droit au silence. On nous a enfermés, on nous a gardés trois mois en isolement total jusqu'à ce qu'on craque et qu'on accepte de produire ces faux aveux. On nous a menacés de mort, de nous priver à jamais de nos proches aussi. On a été vraiment l'objet de torture psychologique. L'interrogatoire dure le temps qu'il faut. Les gardes à vue en France, c'est 24h, 48h. En République islamique, c'est open bar. Un mois, deux mois, trois mois.

Il n'y a pas de présomption d'innocence. Le juge a décidé qu'il ne voulait pas de nos avocats, donc on n'a pas eu d'avocat.

Enfin, le système judiciaire iranien repose sur la négation des faits. La vérité et les faits, ça n'a aucune importance. Ce qui compte, c'est de vous extorquer de faux aveux... Six mois après le début de notre incarcération, il y a eu un mouvement en Iran, massif, suite à la mort de Jina Massah Amini qui est une jeune femme qui avait 22 ans, qui portait un voile. La police des mœurs estimait qu'il n'était pas bien porté donc ils l'ont arrêtée, ils l'ont violentée, ils l'ont battue, elle est morte. Le mouvement a été massif parce que les gens n'en pouvaient plus et parce que ce n'était pas la première fois que ça arrivait. Donc il y a eu dans la rue tout le monde, les hommes, les femmes, quels que soient leurs âges. Et le régime a dit que c'était de notre faute. Ils ont diffusé un reportage complètement fou sur nous en disant que c'était nous qui avions organisé ça.

Les services de renseignement iraniens extorquent des faux aveux. Quel est l'intérêt ?

L'objectif est de maintenir la République islamique, de protéger le régime. S'il y a des problèmes en Iran, ce n'est pas de la faute de la République islamique, ce n'est pas parce que les gens en ont assez, mais c'était parce qu'il y a des étrangers comme nous qui viennent mettre le chaos.

Il y a un narratif, depuis le début. Tout problème en Iran vient de l'étranger. Il fallait faire de nous des espions à la solde de puissances étrangères venus pour semer le chaos en Iran.

Pendant la période des manifestations, je partageais ma cellule avec des femmes qui avaient manifesté ou exprimé leur point de vue sur les réseaux sociaux. On les gardait un mois, 15 jours, un mois. Puis on leur demandait de demander pardon au guide, devant la caméra. Celles qui n'acceptaient pas étaient envoyées en prison. Voilà comment ça, ça se passe. Des milliers de personnes, depuis l'existence de la République islamique, ont été victimes de ce système de faux aveux.

La République islamique est donc un système totalitaire comme on l'a connu en Italie ou en Allemagne sous les régimes fascistes des années 20 et 30. Pourquoi ? Parce qu'il y a un culte du chef, un culte de la personnalité à travers le guide. Parce que les partis et les syndicats sont interdits. Parce que la population est surveillée, en permanence. Un bureau des services de renseignement iranien existe dans chaque bureau, chaque entreprise, chaque université. Pendant 5 mois nous sommes restés enfermés à l'ambassade en liberté conditionnelle. Nous avions des téléphones iraniens. Pendant la guerre qui a éclaté le 28 février de cette année, nous recevions, comme tous les iraniens les SMS envoyés par le gouvernement à tout le monde, dès lors que vous aviez une carte SIM iranienne. L'un d'entre eux disait : « si vous voyez quelqu'un en train de prendre des photos des immeubles détruits il faut le dénoncer. » Il ne fallait pas briser le narratif qui disait, l'Iran est victorieux.

La guerre : un peuple pris entre deux feux

Jacques Paris

Je vais aborder un autre sujet. Je vais commencer par trois anecdotes, si on peut dire. C'était le 22 juin 2025. Nous étions au quartier 209. J'avais eu une discussion avec mon codétenu. À l'époque, nous n'étions que deux. Il était accusé d'être un agent du Mossad. Il était entre les mains du juge Salavati, c'est-à-dire qu'il était mal barré. Tout ça parce qu'il avait envoyé un SMS à quelqu'un qui se trouvait aux Émirats arabes unis. Il faut suivre le raisonnement. Les Émirats arabes unis ont normalisé leur relation avec Israël. Ils ont signé les accords d'Abraham. Si vous connaissez un émirati et que vous lui écrivez, c'est donc que vous travaillez pour Israël. Donc, on vous met en prison et on vous accuse de cela. La guerre avait commencé le 12 juin. Israël bombardait tous les jours l'Iran. Il m'a dit : « on ne risque rien. Bombarder les prisons, c'est interdit. » Je lui ai dit : « Tu sais, ils font ce qu'ils veulent, Israël. » Mais je n'y croyais pas.

Le lendemain midi, des bombes sont tombées sur la prison d'Evin. Le résultat, c'est 79 morts. Des prisonniers, des gardiens bien sûr, des femmes, au moins un enfant, des infirmiers. Ils ont bombardé l'infirmerie, le parloir et une bombe est tombée juste devant notre bâtiment de détention, à 20 mètres à peu près. Donc tout le rez-de-chaussée a été soufflé. Nous étions au premier étage. Nous avons été secoués, les gravas sont tombés, mais on n'est pas morts. Quelques jours après, l'officier de renseignement, qui est était responsable de notre dossier, nous a dit « Dieu est avec vous ». Parce qu'une des bombes n'a pas explosé. Nous sommes des rescapés d'un bombardement.

La deuxième anecdote, c'était à l'ambassade. Nous devions aller pointer à la police des étrangers. Notre escorte nous avait fait une faveur, c'est-à-dire s'arrêter, boire un café. Cela devait être la deuxième fois après trois ans et demi de détention. C'était ramadan, on était dans un patio un peu à l'écart, pour qu'on ne soit pas vu de la rue. Au moment où on s'asseyait pour boire le café, on a entendu au-dessus de nos têtes un vrombissement doublé d'un sifflement. On lève la tête. Il y avait une quinzaine de missiles qui passaient à basse altitude, au-dessus de nos têtes. Quelques secondes après, on a entendu l'explosion. On n'a pas bu de café. On est rentrés à l'ambassade. La rue était encombrée par les voitures. Les gens dans la rue étaient et voulaient rentrer chez eux, aller chercher les enfants à l'école... C'était le début de la guerre.

On nous a dit qu'Israël avait bombardé Pasteur. C'est le quartier où se trouve le Bureau du guide, pas loin de l'ambassade. Il n'y avait plus de guide.

La troisième anecdote, c'était le 7 mars. Nous étions avec un petit noyau de diplomates qui restaient à l'ambassade de France. Au cours de la soirée, soudain, le ciel est devenu rouge. Les nouvelles sont arrivées : les bombes israéliennes et américaines ont touché les dépôts de carburant. Le lendemain matin, on s'est levés à la même heure que d'habitude, à 6h30. Normalement, il faisait jour à cette heure-là, à Téhéran. Mais le 8 mars, à 6h30 il faisait nuit. Ce jour-là, le jour ne s'est pas levé. Enfin, il s'est levé beaucoup plus tard, aux alentours de 9-10h. Pourquoi ? Il avait plu et cette pluie était noire. Le sol était noir et glissant. Et puis deux jours après, j'ai rencontré une femme de l'ambassade qui s'est jetée dans mes bras en pleurant. Elle m'a dit qu'elle avait perdu quatre membres de sa famille. La guerre en Iran, c'est une guerre de destruction des infrastructures du pays en même temps que du reste. Les civils, la population, est touchée plein fouet par cette guerre. À l'ambassade, les personnels iraniens nous disaient : « Ils détruisent nos infrastructures et c'est nous qui allons payer la facture. »

D'un côté, c'est la guerre, ça, c'est le front externe. Mais il y a le front interne. En période de guerre, en République islamique, la répression redouble. Pendant la guerre des 12 jours, à la télévision iranienne, dans ma cellule, j'ai vu qu'ils avaient annoncé l'arrestation de 700 personnes pour espionnage au compte du Mossad. Huit jours avant, le guide avait fait une annonce en disant : « l'ennemi essaye de semer la discorde entre nous. Il y a des espions dans tout le pays. » Cela annonçait une vague d'arrestations, ça n'a pas manqué. Actuellement, il y a des milliers et des milliers d'arrestations. Cela ne s'est pas arrêté après les manifestations de janvier 2026.

Les Iraniens sont pris entre deux feux, en étau. Je vais vous lire une interview d'un jeune qui vient de sortir d'Iran et qui dit la chose suivante. On lui pose la question : « comment les jeunes opposants perçoivent-ils Trump, Netanyahu ou Reza Palavi ? » Il répond : « On considère désormais que Trump, Netanyahu ont rendu un immense service à la République islamique. La guerre a renforcé le régime. La répression s'intensifie au nom de la défense sacrée. Le mouvement populaire qui aurait pu prendre un tournant décisif en janvier a été noyé dans un bain de sang. » Je pense qu'il reflète assez largement un sentiment qui existe en travers des quelques discussions que nous avons eues dans l'espace confiné de l'ambassade et qui recoupe ce sentiment dans la population.



Comment les mollahs et les gardiens de la révolution organisent le pillage du pays

Jacques Paris

On parle beaucoup des gardiens de la révolution dans les médias, on appelle ça l'armée idéologique du régime. Ce n'est pas que de l'idéologie. Ils sont l'ossature du régime. Il y a deux armées en Iran : l'armée régulière, *Arzesh* d'un côté et les Pasdaran, les gardiens de la Révolution de l'autre. Les gardiens de la Révolution encadrent aussi une milice qui s'appelle les *Basidji*, « les mobilisés » en persan. Ils sont chargés de diverses tâches dont la répression des manifestations. La plupart sont très jeunes. Entrer dans les Bassidji donne accès à des places réservées à l'université. C'est un système clientéliste de ce point de vue-là.

Mais les gardiens de la Révolution, ce n'est pas seulement la répression.

Il contrôlent des fondations pseudo-caritatives qui possèdent l'essentiel de l'économie de l'Iran : le pétrole, la construction, les importations, les exportations, les ports, les crypto-monnaies. Il y a des centres de minage en Iran. C'est essentiel dans un pays sous sanctions américaines et européennes, dans un pays où la monnaie subit une dévaluation constante.

Les gardiens contrôlent l'essentiel du pouvoir économique et de l'appareil répressif. Le régime iranien est une dictature militaro-théocratique, avec des pratiques clientélistes et mafieuses.

Le paradoxe apparent, c'est que, en Iran, alors que les sanctions sont extrêmement lourdes et qu'elles ont des conséquences sur la population, il y a une économie parallèle et souterraine qui s'est mise en place, de contournement des sanctions. Ce sont les gardiens de la Révolution qui l'ont mise en place et qui la contrôlent. Ils n'ont pas tellement envie que les sanctions soient levées, parce que ça remettrait en cause ce circuit économique dont ils profitent.

Quelle conclusion tirer de tout cela ? Notre démarche, elle n'est pas guidée par la haine. La colère, certainement, puisque quand on vous vole quatre années de vie, ce n'est pas rattrapable. Mais c'est d'abord d'expliquer, d'essayer de faire comprendre, et aussi de susciter, si c'est possible, une certaine réflexion sur les valeurs fondamentales.

Vous savez, au tribunal, tous les présents commencent par réciter une formule religieuse : « Au nom de Dieu miséricordieux et compassionnel... »; cela veut dire que les magistrats prétendent juger au nom de Dieu. Ils disent d'ailleurs que « la justice est l'épée de Dieu ». C'est le discours préalable, à l'ouverture de l'audience. Justice et religion ne sont pas séparées.

Le régime iranien ne reconnaît pas la souveraineté populaire. Il ne reconnaît que la souveraineté divine. Elle est représentée par le guide qui en a les pouvoirs. Alors moi, je préfère la formule d'Abraham Lincoln² : « La démocratie, c'est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. » Peut-être que cela peut susciter des réflexions et des interrogations, y compris par rapport à un certain nombre de réalités nationales.

² 16^{ème} Président des États-Unis. Il a aboli l'esclavage. Il est mort assassiné le 18 avril 1865.



Jacques et Cécile enfin libres

et en capacité de vivre !